

# Zoom sur

DOSAP Direction de l'Offre de Soins, de l'Autonomie et des Parcours

## Le centre Bois-Gibert et son projet d'aide au maintien du sevrage tabac après un infarctus du myocarde



Le Centre Bois-Gibert

### Les Chiffres clés

92

Lits

23

Places

33 737

Journées

121

ETP

#### Fiche identité

Le Centre Bois-Gibert, créé en 1984, est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) spécialisé en soins de suite et de réadaptation (SSR) cardio-vasculaires, participant au service public hospitalier, et géré par la Mutualité Française Centre-Val de Loire, membre du groupe VYV.

L'équipe est constituée de : Médecins cardiologues et généralistes ; Pharmaciens et préparateurs en pharmacie ; Masseurs kinésithérapeutes et professeurs en activités physiques adaptées ; Infirmières, aides-soignantes, cadres de santé ; Diététiciennes, psychologues, tabacologues ; Agents hôteliers et agents du service technique ; Cuisiniers, serveurs et de personnel administratif.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, est présente dans quatre départements : le Cher, l'Indre, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

Elle propose une offre complète de services et d'établissements répondant aux besoins de santé et de bien-être du plus grand nombre, des plus jeunes aux plus âgés. La Mutualité Française Centre-Val de Loire est présidée par Bernard VIGOUROUX et dirigée par Dominique BARDOU, elle emploie près de 1400 collaborateurs exerçant plus d'une cinquantaine de métiers dont 80% d'effectifs féminins et une moyenne d'âge de 44 ans.



#### INTERVIEW

C. Jannin et S. Kubas

Directrice du Centre et Médecin chef d'établissement

**Votre projet a récemment été récompensé dans le cadre du Prix Pari de la Fondation de l'Avenir et de la Mutualité Française. Félicitations !**

Oui, c'est un beau projet d'équipe qui a été récompensé dans le cadre du prix Pari 2018, il a également été soumis à un appel à projet du fond de lutte anti-tabac de notre ARS (Centre Val de Loire) et nous envisageons éventuellement de le déposer au titre de l'article 51 dans les mois à venir.

#### Parlez-moi de ce projet ?

L'association intoxication tabagique et infarctus du myocarde n'est plus à démontrer. Les études de prévention secondaire mettent en évidence une prise en charge des facteurs de risque insuffisante qui ne correspondent pas aux recommandations européennes.

Depuis 20 ans, notre établissement s'inscrit dans la démarche « lieu de santé sans tabac », c'est donc tout naturellement que nous nous inscrivons dans une démarche innovante sur le sujet.

Il est bien connu qu'une aide au sevrage tabac sur le long terme est nécessaire au maintien du sevrage. 50% des fumeurs refument entre 6 et 9 mois après un infarctus du myocarde d'après des études nationales

A ce jour, même si un effort de prise en charge des substituts nicotiniques a été largement effectué, les patients se font peu accompagner, faute, bien souvent de moyens financiers et de manque de connaissance des professionnels pouvant les aider.

#### Quel est l'objectif du projet ?

L'objectif du projet est d'accompagner le patient en cours de sevrage, après son séjour au Centre et pendant 6 mois, pour lui permettre un sevrage définitif. A l'issue de son hospitalisation, le patient se verra proposer un suivi par une tabacologue du Centre. Le suivi comporte : des consultations à 1,3 et 6 mois, un appel téléphonique à 9 mois et une

il pourra bénéficier de consultations diététiques ainsi que d'une prise en charge psychologique à des horaires compatibles avec une reprise de vie professionnelle.

#### Quelle est la particularité de votre projet ?

**La particularité de notre projet est qu'un proche du patient peut également bénéficier de cette prise en charge.** C'est inédit ! Les patients et leur « invité » seront revus à 1 an afin d'évaluer leur sevrage.

Toutes ces prestations seront entièrement prises en charge financièrement. Nous réfléchissons à la création d'un forfait thérapeutique externe.

Ce projet devrait permettre d'améliorer les taux de sevrage tabac après infarctus, d'analyser les causes de rechute et d'aider d'autres fumeurs dans leur sevrage.

A terme, nous souhaiterions étendre ce projet à d'autres pathologies chroniques dues au tabac comme la BPCO.

#### Quels sont les acteurs concernés par ce projet ?

Ce projet s'inscrit dans une logique pluridisciplinaire impliquant un médecin tabacologue, une infirmière tabacologue, trois diététiciennes et un psychologue de l'établissement.

C'est donc une réelle aventure collective qui crée une belle dynamique au sein de l'établissement. Si le modèle que nous proposons montre un intérêt dans le sevrage tabac, des partenaires extérieurs pourraient être associés (professionnels libéraux).

#### Quand souhaitez-vous démarrer votre projet ?

Idéalement, nous souhaiterions démarrer le projet en janvier 2020. Notre objectif est d'intégrer 75 patients dans l'étude dans un premier temps.

Stéphanie Carlier Debruères